



Assemblée générale

03/02/2022



Le nouveau bureau 15/01/2021

6 restants

- Sophie Collardeau-Frachon
- Charlotte Mechler
- Fanny Pelluard
- Marie-Hélène Saint Frison
- Hervé Sartelet
- Naima Talhi

6 entrants

- Cristina Antal
- Claire Beneteau
- Sophie Blesson
- Fabien Guimiot
- Arnaud Molin
- Aude Tessier

Nouvelle adresse

Chargée de Mission **SoFFoet**, Lilia Ben Slama
Institut Imagine – Hôpital Necker-Enfants Malades
1^{er} étage, bureau 148
24 boulevard du Montparnasse 75015 Paris
Tel. 01 44 49 54 57
Mail : soffoet@gmail.com

→ modification statuts

Déménagement des archives (juil 2022): Rennes (P Loget)→ Imagine (Lilia)

Rôle du bureau



Vie de la société
Gestion des
membres

Société Française de Fœtopathologie-Statuts

Référence association 67864 P

Article 1 : Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : **Société Française de Fœtopathologie.**

Article 2 : Cette association a pour buts :

1. d'étudier le développement normal et pathologique de l'embryon, du fœtus et du nouveau-né dans toutes ses composantes : morphologique, génétique, biomoléculaire, neurosensorielle,
2. d'organiser et de participer à des actions de formation initiale et de formation continue dans les domaines relevant de sa compétence,
3. d'organiser et de participer à des travaux collaboratifs de recherche
4. **de promouvoir la fœtopathologie, impliquant le maintien et le développement de liens avec toutes les disciplines impliquées en médecine fœtale et périnatale, ainsi qu'avec les instances administratives nationales.**

Formation

Travaux collaboratifs

Visibilité
Reconnaissance
Défenses et vie de la spécialité

Répartition des tâches

Secrétaires +Lilia

- Diffusion mail des programmes et informations
- Ordre du jour et compte-rendu de réunions de bureau
- Convocation mail et rappel réunions
- Tenue agenda: noter toutes les réunions et actions
- Gestion mail des demandes des membres
- Gestion des nouvelles adhésions
- Listing des présents aux journées et envoi des attestations de présence

Trésoriers + Lilia

- Gestion des cotisations, compte, remise de prix
- Listing des membres à jour à partir de Hello-Asso
- Banque, assurance, préfecture, abonnement zoom

PRESIDENTE
SOPHIE COLLARDEAU-FRACHON

VICE-PRESIDENT
FABIEN GUIMIOT

SECRETAIRE GENERALE
SOPHIE BLESSON

SECRETAIRE ADJOINTE
CRISTINA ANTAL

TRESORIER
HERVE SARTELET

TRESORIER ADJOINT
MARIE-HELENE SAINT-FRISON

**CONSEIL SCIENTIFIQUE
& FORMATION CONTINUE**
CHARLOTTE MECHLER
FANNY PELLUARD
NAIMA TALHI
CLAIRE BENETEAU
ARNAUD MOLIN
AUDE TESSIER

SITE SOFFOET WWW.SOFFOET.FR
ARNAUD MOLIN
LILIA BEN SLAMA

**REPRESENTANTS
SFP/CNPATH :**
SOPHIE COLLARDEAU-FRACHON
HERVE SARTELET

CNP GENETIQUE :
SOPHIE BLESSON,
CLAIRE BENETEAU

FFGH:
TANIA ATTIE-BITACH,
AUDE TESSIER

FSMR ANDDI-RARES :
TANIA ATTIE-BITACH,
MARIE-HELENE SAINT-FRISON
CHARGE DE MISSION :
LILIA BEN SLAMA

FSMR OSCAR :
CHLOE QUELIN,
ARNAUD MOLIN

Gestion du site

+Cristina, Lilia et Rémi Mathevet

**A créer prochain bureau:
Gestion des réseaux sociaux**

Président , vice président:

- Coordination/décision
- Défenses de la spécialité
- Représentation et visibilité (+/- autres membres)

Comité scientifique

- Organisation des journées Soffoet: thème, lieu, contact orateurs, programme et déroulement
- Gestion des appels à collaboration
- Etude questionnaire de satisfaction



Réunions de bureau



- **Mercredi 17-19h visio: entre 5 à 10/an**
 - 5: 2 jours avant la journée Soffoet
 - et échanges mail
- **Accès Drive Soffoet:** ODJ et CR réunions, Documents, Agenda, Listing

ODJ: déroulé

1. Organisation journées Soffoet (comité scientifique)
 - Prochaine journée: modérateurs, questionnaire
 - Thématique et organisation des futures
2. Nouvelles adhésions, point cotisation, banque, autre (trésoriers)
3. Demandes particulières des membres (secrétaires)
4. Visibilité/représentation (webmasters):
 - Point sur le site/ réseaux,
 - Contact à prendre
 - Documents à travailler et à mettre
5. Reconnaissance/ défenses de la spécialité (président et vice P)
 - Retour des réunions/actions à faire
6. Préparation documents harmonisation des pratiques ou newsletter ou AG (tous)

15/01/2021	14h-17h	AG et bureau
	16h-17h	réunion partage tâches administratives
09/03/2021		
24/03/2021	17h-19h	Réunion bureau visio
16/06/2021	17h-19h	Réunion bureau visio
22/09/2021	17h-19h	Réunion bureau visio
13/10/2021	17h-19h	Réunion bureau visio
01/12/2021	17h-19h	Réunion bureau visio
12/01/2022	17h-19h	Réunion bureau visio
23/03/2022	17h-19h	Réunion bureau visio
08/06/2022	17h-19h	Réunion bureau visio
05/10/2022	17h-19h	Réunion bureau visio
14/12/2022	17h-19h	Réunion bureau visio
11/01/2023	17h-19h	Réunion bureau visio

Suggestions/points à aborder pour prochaine réunion à faire remonter aux secrétaires, avec en copie président et vice-président



Réunions de bureau

Article 10 : Réunion du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit au minimum une fois/ trimestre ~~tous les six mois/ou,~~ sur convocation du président ou sur la demande du quart de ses ~~-~~membres. Les membres du conseil n'ont pas la possibilité

→ **modification statuts**

de se faire représenter. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents. En cas de partage, la voix du président est prépondérante. *Tout membre du conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, sera considéré comme démissionnaire.*

Sont systématiquement conviés aux réunions du conseil d'administration : le président ou un représentant de la commission pédagogique nationale de la formation initiale en fœtopathologie (DIU/ FST) et le pilote ou un représentant du comité transversal de fœtopathologie de la filière maladies rares à laquelle la société est rattachée.

Travail en étroite collaboration avec comité transversal de foetopathologie
et commission pédagogique nationale DIU/FST

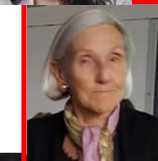
- Rattachement Soffoet à AnDDI-Rares depuis 2014
- Formations initiale et continue étroitement liées



Bureau SOFFOET



Comité transversal de foetopathologie

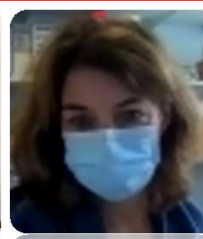
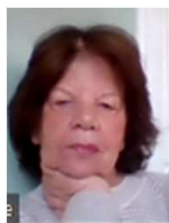
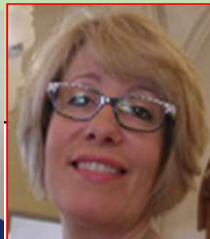


COLLARDEAU-FRACHON Sophie
BEN SLAMA Lilia

ANTAL Maria-Cristina
MECHLER Charlotte
PELLUARD Fanny
SAINT FRISON Marie Helene

ATTIE-BITACH Tania
DORAY Bérénice
DUBUCS Charlotte
GONZALES Marie
JOUBERT Madeleine
LOEUILLET Laurence
MARTINOVIC Jelena
QUELIN Chloe

BLESSON Sophie
BENETEAU Claire
GUIMIOT Fabien
MOLIN Arnaud
SARTELET Hervé
TESSIER Aude
TALHI Naima



Commission
pédagogique
nationale

Bilan et perspectives



- 1. Formations initiale et continue**
2. Collaborations scientifiques et autres travaux
3. Représentation/visibilité
4. Reconnaissance/ défense de la spécialité
5. Adhésions/ cotisations et bilan financier
6. Modifications des statuts pour approbation
7. Présentations des candidatures et vote

Bilan formation continue 2021/2022



Date	Thème	Organisation	Nombre participants
15/01/2021	Mémoires DIU et AG	T. Attie-Bitach	74
26/03/2021	Malformations pulmonaires	S. Collardeau-Frachon	87
18/06/2021	Décès néonatal/Législation	F. Pelluard	69
21/09/2021	Intelligence artificielle et outils d'aides au diagnostic	T. Attie-Bitach	50
15/10/2021	Best of international	S. Collardeau-Frachon	123
03/12/2021	Anomalies digestives	C. Mechler	62
14/01/2022	Mémoires DIU et présentation de cas par étudiants FST/DESC	S. Collardeau-Frachon	82
25/03/2022	Tumeurs du cou / anomalies laryngées	A. Tessier	52
10/06/2022	Hernie diaphragmatique et syndromes malformatifs fœtaux ?	C. Antal	53
07/10/2022	Journée des jeunes fœtopathologistes : environnement, pesticides	A. Tessier	60
07/12/2022	Best of international	S. Collardeau-Frachon	162

Webinar

Bilan formation continue 2021/2022

- 5 journées/an
- **Accès ponctuel possible désormais via Hello-Asso: 10 euros**
- **Journées enregistrées : replay 6 semaines sur site**
 - pdf des présentations accessibles en ligne aux membres cotisants de la SOFFCET (soffoet.fr).
- Accès gratuit : étudiants FST/ DIU l'année de leur formation
- **Gros travail de diffusion**
 - Mail : listing de tous les membres (incluant étudiants et non cotisants)
 - **Flyers**
 - **Réseaux sociaux**
 - **Site soffoet**
- **Mise en place enquête de satisfaction simplifiée en ligne**



Bilan formation continue 2021/2022

SUCCES DES 2 BEST OF

- **15/10/2021: 123 participants dont 58 confrères étrangers:** Afrique du sud, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Grèce, Irlande, Israël, Philippines, Portugal, Pérou, Roumanie, Suède, Suisse, UK, USA
- **07/12/2022 : 162 participants dont 78 confrères étrangers :** Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Belgique (7), Brésil, Canada (2), Chypre, Danemark, Espagne (2), Irlande (3), Italie (10), Lituanie (4), Malaisie, Mexique (4), Pakistan, Pays Bas (3), Pologne, Portugal (6), Roumanie (4), Singapour, Suisse (2), Tunisie, Turquie, United Kingdom (11), USA (3).



**Visibilité
internationale**

Bilan formation continue 2021/2022

Thèmes, lieux et organisateurs des journées 2023 définis
Reprise des Journées en format hybride toute la journée

31/03/2023	Ostéocondrodysplasies	Marie-Hélène-Suonavy	Robert Debré
23/06/2023	Pathologies cérébrales	Aude Tessier	Charleroi Belgique
06/10/2023	Pathologies des gonades et des surrénales	Hervé Sartelet	Imagine
08/12/2023	Best of international		Imagine



Bilan formation continue 2021/2022

DPC: DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

- Obligation triennale de DPC
- ParcoursPro.online (FSM= fédération des spécialités médicales)
- Reconnaissance de nos formations et RCP par les CNP (Conseil National Professionnel)
 - Anapath (CNPath): Sophie CF
 - Génétique: Claire Bénéteau



Bilan formation initiale 2021/2022

- **FST et DIU: 1 programme commun, 1 commission pédagogique nationale commune**
 - 10 modules en ligne
 - ½ journée présentiel visio à la fin de chaque module: cas pratiques
 - 1 examen théorique 1H DIU, 2h FST
 - Mémoire DIU
 - 1 examen pratique FST: 2 CR autopsies à trous à compléter
- **Fin du DESC: 2002- 2021**

Université Paris Cité

*Pr T. Attié-Bitach (coordinatrice), Dr L. Loeuillet,
Dr F. Guimot, Dr MH Saint-Frison, Dr S. Khung*

Université Claude Bernard Lyon I

Pr S. Collardeau (coordinatrice), Dr F. Allias, Dr A. Vasiljevic

Université de Rouen

Dr S. Patrier

Université de Caen

Dr A. Molin

Université de Nantes

Dr C. Béneteau

Université de Bordeaux

Dr F. Pelluard (secrétaire)



Bilan formation initiale 2021/2022

DESC						
	ACP	GENET	OBST	ML	AUTRE	TOTAL
2017		1				1
2018	1					1
2019		2	1			3
2020		3	1			4
2021		1				1
TOTAL	1	7	2			10

FST						
	ACP	GENET	OBST	ML	AUTRE	TOTAL
2019	2	0	4	1		7
2020	0	1	2	0	1 BIO	4
2021	2	1	2	1		6
2022	2	0	2	1		5
TOTAL	6	2	10	3	1	22

DIU						
	ACP	GENET	OBST	AUTRES	ETRANGERS	TOTAL
2019	7	1	5	2	3	18
2020	1	3	5	2	2	13
2021	8	2	3	5(3ML)	4	19
2022	5	0	16	7 (4sf)	5	33
TOTAL	21	6	29	16	14	83



Bilan formation initiale 2021/2022

La Soffoet et les jeunes

- Journée Soffoet organisée par les jeunes Soffoetiens depuis 2020
 - dermato, environnement & pesticides
- **2022: Prix des jeunes:** ½ journée soffoet/an réservée aux jeunes diplômés ou en formation
 - **300 euros pour les 2 meilleures présentations** de l'année : vote en ligne de tous les participants.
 - 1 pour un des mémoires de DIU
 - 1 pour un cas présenté par étudiant FST/DESC
 - 2022: Igor Deryabin et Adeline Blanchot
 - prix Assises de génétique: Nathalie Roux 500 euros (2021)
 - **prix Carrefour ou Assises de pathologie**
- **Nouveau à partir de 2023 : adhésion à prix réduit** (20 euros): internes ayant obtenu la FST ou le DIU moyennant justificatif de leur carte d'étudiant



Bilan formation initiale 2021/2022

La Soffoet et les jeunes

- **2022: Prise en charge présentation orale ou affichée étiquetée SOFFOET**
 - aux frais réels si frais <300 euros
 - Forfait 300 euros pour un congrès national ou européen
 - Forfait 500 euros pour un congrès hors Europe
 - Justificatifs:
 - preuve inscription au congrès
 - preuve de l'acceptation du travail (poster, présentation orale, etc)
 - RIB
 - état des frais
- **Création statut membre junior (jeunes soffoetiens): ≤5 ans d'expérience**

→ modification statuts



Bilan formation initiale

2022: décision de créer un DIU pour les techniciens

- But formation à l'aide aux autopsies fœtales et néonatales
- Universités Bordeaux & Strasbourg: Fanny PELLUARD & Cristina ANTAL
- **Début sept 2023**
 - 1 an: 1 semaine de cours + 8 semaines de pratiques dont 2 hors service
 - Quizz et épreuve pratique
 - Finalisation des cours
- **Obtenir reconnaissance TPA: technicien de pratique avancée** (↗ salaire 100 euros/mois)



Bilan formation initiale

- **ERN-ITHACA : winter school on fetal medicine**

- 8 décembre 2022 à l'Institut Imagine : 60 participants inscrits
- obstétriciens, généticiens et fœtopathologistes Européens
- 1 session commune le matin
- 3 workshops
- Enseignement membres commission pédagogique
- Franc succès
- Demande sur formation en fœtopath

en Anglais



Visibilité internationale

Morning Session 1	8.30 – 11.00	Introduction to HPO – Peter Robinson <u>Fetal imaging</u> in the first and second trimester – Karl Kagan <u>Fetal Pathology</u> : the deepest fetal phenotyping – Sophie Collardeau-Frachon <u>Prenatal Clinical Genetics</u> – Isabel Filges		
		Coffee break		
Morning Session 2	11.30-13.00 Master class	HPO and related diagnostic tools P. Robinson	From imaging to diagnosis K. Kagan + geneticist	Fetal syndromology : don't miss this sign ! Robert Debré Team
		Lunch		
Afternoon Sessions 1 + 2 (repeated)	14.00-15.00 Workshop 1	How to use HPO P. Robinson	From imaging to diagnosis K. Kagan + geneticist	Why fetal pathology is important T Attié-Bitach + I Filges
	15.00-16.00 Workshop 2	How to use HPO P. Robinson	From imaging to diagnosis K. Kagan + geneticist	Why fetal pathology is important T Attié-Bitach + I Filges
		Coffee break		
Evening Session	16.30 – 18.00	Case discussion (Faculty - selected submitted cases)		

Bilan et perspectives



1. Formations initiale et continue
- 2. Collaborations scientifiques et autres travaux**
3. Représentation/visibilité
4. Reconnaissance/ défense de la spécialité
5. Adhésions/ cotisations et bilan financier
6. Modifications des statuts pour approbation
7. Présentations des candidatures et vote

Bilan des appels à collaborations 2021/2022



Investigateur	Titre
Amine Bouacha , Marseille	Etude de la densité des tissus fœtaux
Elise Pisan/Laurence Loeuillet, Necker	Récidive familiale de cardiopathie non syndromique
David Genevieve, Montpellier	Nouveau gènes de fermeture prématurée du canal artériel en anténatal
Martine Felix, Caen	Cohorte de fœtus atteint de Mowat Wilson
Chloé Puisney Dakhli, Beclère	Rendu des variants PIEV en anténatal et fœtopathologie
Nathalie Roux, Necker	Cas fœtaux de mutation de SLC25A24
Florence Demurger, Vannes	Présentation fœtale NFIA
Patricia Fergelot, Bordeaux	Recherche d'épisignatures fœtales du syndrome de Rubinstein-Taybi
Maud Favier, Besançon	Cas fœtaux de Syndrome Cardio-Urogénital (gène MYRF)
Pascaline Letard, Poitiers	Pentalogie de Cantrell
Pierre-Louis Foret, Grenoble	Leucémie de révélation anténatale
Guillaume Jouret, Luxembourg	Caractérisation de l'hypertrophie myocardique chez les fœtus et nouveau-nés atteints de RASopathies
Chloé Puisney Dakhli, Bécère	Rendu des variants PIEV en anténatal et fœtopathologie

Bilan des appels à collaborations 2021/2022

The image shows a screenshot of a web form titled 'Fiche standardisée d'appel à collaboration' from the SoFFœt website. The form is organized into several sections with labels and input fields:

- Titre de l'appel à collaboration:** A single-line text input field.
- Objectif:** A multi-line text input field.
- Contact:** A section with checkboxes for 'Projet de recherche', 'Publication', 'Revue de presse', 'Membre du CDF', 'Stagiaire', 'Appel à contribution', and 'Autre'. Below these is a text input field for 'Nom' and a checkbox for 'Si autre, préciser :'. There is also a text input field for 'Autre, préciser :'. A horizontal line separates this section from the next.
- Protocole:** A multi-line text input field.
- Outremer à la carte:** A section with checkboxes for 'Compte rendu d'activité d'accompagnement', 'Théorisation', 'Conseils et conseils', and 'Autres'. To the right of these is a text input field for 'Autres documents'.
- Méthodes de travail:** A section with checkboxes for 'Lectures', 'Films', 'Séances de travail', 'Ateliers', and 'Autres de recherche'. To the right of these is a text input field for 'PRODIGES SUR RECHERCHE (L'ESPE)'.
- Investigateur:** A section with input fields for 'Nom' and 'Prénom', a text input field for 'Adresse', a text input field for 'Téléphone bureau', a text input field for 'Courriel électronique', and a text input field for 'Signature'.
- Bénéficiaire SoFFœt:** A section with input fields for 'Nom' and 'Prénom'.

Rappel du circuit

- Aller sur le site soffoet.fr et remplir directement la feuille
- L'imprimer en pdf et l'envoyer à Lilia
- Lilia diffuse à tous les membres
- À l'avenir : réseaux sociaux à prévoir?
- Une fois le travail terminé : faire remonter à Lilia les communications orales et écrites
- Arrêt diffusion sur site
- Élimination au bout de 2 ans si pas de nouvelles



Bilan des appels à collaborations 2021/2022

Autres collaborations scientifiques

- Projet AMI CNV (Damien Sanlaville) mieux décrire les phénotypes fœtaux liés au microdélétion ou microduplication
- Thésaurus HPO: Human Phenotype Ontology: phénotype prénatal



> *Am J Med Genet C Semin Med Genet.* 2022 Jun;190(2):231-242. doi: 10.1002/ajmg.c.31989. Epub 2022 Jul 24.

Prenatal phenotyping: A community effort to enhance the Human Phenotype Ontology

Ferdinand Dhombres¹, Patricia Morgan², Bimal P Chaudhari³, Isabel Filges⁴, Teresa N Sparks⁵, Pablo Lapunzina⁶, Tony Roscioli⁷, Umber Agarwal⁸, Shagun Aggarwal⁹, Claire Beneteau¹⁰, Pilar Cacheiro¹¹, Leigh C Carmody¹², Sophie Collardeau-Frachon¹³, Esther A Dempsey¹⁴, Andreas Dufke¹⁵, Michael Henri Duyzend¹⁶, Mirna El Ghosh¹⁷, Jessica L Giordano¹⁸, Ragnhild Glad¹⁹, Ieva Grinfelde²⁰, Dominic G Iliescu²¹, Markus S Ladewig²², Monica C Munoz-Torres²³, Marzia Pollazzon²⁴, Francesca Clementina Radio²⁵, Carlota Rodo²⁶, Raquel Gouveia Silva²⁷, Damian Smedley¹¹, Jagadish Chandrabose Sundaramurthi¹², Sabrina Toro²³, Irene Valenzuela²⁸, Nicole A Vasilevsky²³, Ronald J Wapner¹⁸, Roni Zemet²⁹, Melissa A Haendel²³, Peter N Robinson¹²

Visibilité
internationale

Bilan des publications 2021/2022

> Clin Genet. 2022 Dec 1. doi: 10.1111/cge.14274. Online ahead of print.

Perinatal presentations of non-immune hydrops fetalis due to recessive PIEZO1 disease: A challenging fetal diagnosis

Leïla Ghesh¹, Julie Désir², Damien Haye³, Pauline Le Tanno⁴, Françoise Devillard⁴, Benjamin Cogné¹, Martina Marangoni⁵, Laura Tecco⁶, Delphine Heron⁷, Claudine Le Vaillant⁸, Madeleine Joubert¹, Claire Beneteau¹

Multicenter Study > Prenat Diagn. 2022 May;42(5):574-582. doi: 10.1002/pd.6133.

Epub 2022 Mar 22.

Extending the prenatal Noonan's phenotype by review of ultrasound and autopsy data

Audrey Lamouroux^{1 2 3 4}, Coralie Dauge⁵, Constance Wells¹, Eve Mousty², Lucile Pinson¹, Hélène Cavé^{6 7}, Yline Capri^{7 8}, Jean-Michel Faure⁹, Frédéric Grosjean², Fanny Sauvestre¹⁰, Tania Attié-Bitach¹¹, Fanny Pelluard^{10 12}, David Geneviève¹

Case Reports > Am J Med Genet A. 2020 May;182(5):1236-1242. doi: 10.1002/ajmg.a.61520.

Epub 2020 Feb 13.

Prenatal diagnosis of cerebro-oculo-facio-skeletal syndrome: Report of three fetuses and review of the literature

Pauline Le Van Quyen¹, Nadège Calmels^{2 3}, Maryse Bonnière⁴, Suzanne Chartier⁴, Féréchté Razavi⁴, Jamel Chelly², Salima El Chehadeh⁵, Sarah Baer⁵, Lucile Boutaud^{4 6}, Séverine Bacrot⁴, Cathy Obringer³, Romain Favre⁷, Tania Attié-Bitach^{4 6}, Vincent Laugel^{3 8}, Maria C Antal^{1 9}

Review > Pediatr Dev Pathol. 2022 Mar-Apr;25(2):180-185. doi: 10.1177/10935266211040802.

Epub 2021 Sep 22.

Expanding the Phenotypic Spectrum of Encephalocraniocutaneous Lipomatosis: About a Prenatal Case With Complete Autopsy

Julie Cattin¹, Justine Formet¹, Hervé Sartelet², Marion Lenoir³, Didier Riethmuller¹, Sophie Collardeau-Frachon^{4 5}

Merci de penser à la SOFFOET lors de vos publications
Et de nous les faire remonter!



Bilan des publications 2021/2022

Case Reports > Placenta. 2021 Sep 1;112:97-104. doi: 10.1016/j.placenta.2021.07.288.

Epub 2021 Jul 15.

Placental lesions and SARS-Cov-2 infection: Diffuse placenta damage associated to poor fetal outcome

Amine Bouachba¹, Fabienne Allias², Beatrice Nadaud³, Jerome Massardier⁴, Yahia Mekki⁵, Maude Bouscambert Duchamp⁵, Benoit De LA Fourniere⁶, Cyril Huisoud⁷, Alexis Trecourt⁸, Sophie Collardeau-Frachon⁹

Affiliations: — collapse

Affiliations

- 1 Institut de Pathologie Multisite des Hospices Civils de Lyon, 69677, Bron Cedex, Lyon, France; SOFFOET-Société Française de Fœtopathologie, 75014, Paris, France. Electronic address: bouachba.amine@gmail.com.
- 2 SOFFOET-Société Française de Fœtopathologie, 75014, Paris, France; Institut de Pathologie, Centre hospitalier Lyon Sud, Hospices Civils de Lyon, 69495, Pierre Bénite, Lyon, France.
- 3 Institut de Pathologie Multisite des Hospices Civils de Lyon, 69677, Bron Cedex, Lyon, France; SOFFOET-Société Française de Fœtopathologie, 75014, Paris, France.

> Arch Pathol Lab Med. 2022 Jun 1;146(6):660-676. doi: 10.5858/arpa.2022-0029-SA.

Placental Tissue Destruction and Insufficiency From COVID-19 Causes Stillbirth and Neonatal Death From Hypoxic-Ischemic Injury

David A Schwartz¹, Elyzabeth Avvad-Portari², Pavel Babál³, Marcella Baldewijns⁴, Marie Blomberg⁵, Amine Bouachba^{6, 7}, Jessica Camacho⁸, Sophie Collardeau-Frachon^{7, 9}, Arthur Colson¹⁰, Isabelle Dehaene¹¹, Joan Carles Ferrer^{12, 13}, Priscilla Fitzpatrick¹⁴, M. C. B. P. ¹⁵, H. C. ¹⁶, G. ¹⁷, J. ¹⁸, J. ¹⁹

Affiliations: — collapse

Affiliations

- 1 From Schwartz is in consultative practice of Perinatal Pathology, Atlanta, Georgia.
- 2 From the Department of Pathology, Fernandes Figueira Institute, FIOCRUZ, Rio de Janeiro, Brazil (Avvad-Portari).
- 3 From the Department of Pathology, Faculty of Medicine, Comenius University, Bratislava, Slovakia (Babál).
- 4 From the Department of Pathology, University Hospitals Leuven, Leuven, Belgium (Baldewijns).
- 5 From the Department of Obstetrics and Gynecology and the Department of Biomedical and Clinical Sciences, Linköping University, Linköping, Sweden (Blomberg).
- 6 From the Institut de Pathologie Multisite des Hospices Civils de Lyon, Lyon, France (Bouachba).
- 7 From SOFFOET-Société Française de Fœtopathologie, Paris, France (Bouachba, Collardeau-Frachon).

Visibilité internationale

Merci de penser à la SOFFOET lors de vos publications
Et de nous les faire remonter!



Bilan des communications sur invitation 2021/2022

- Congrès européen de Pathologie, Bâle sept 2022
 - Paediatric & perinatal session
 - Jelena: symposium: XXI century approach to perinatal autopsy
 - Sophie CF: autopsy & paed/perinatal joining session: case report
- Journée de médecine fœtale, Aix en Provence sept 2022
 - Sophie CF: Quand le placenta permet de faire le diagnostic de malformation fœtale

Visibilité
internationale



Merci de penser à la SOFFOET lors de vos communications
Et de nous les faire remonter!

Bilan et perspectives



1. Formations initiale et continue
2. Collaborations scientifiques et autres travaux
- 3. Représentation/visibilité**
4. Reconnaissance/ défense de la spécialité
5. Adhésions/ cotisations et bilan financier
6. Modifications des statuts pour approbation
7. Présentations des candidatures et vote

Bilan représentation/visibilité

Visibilité de la Soffoet

- 2021: La Soffoet sur les réseaux sociaux
- 2021 : création de flyers
- diffusion des programmes de journées de formation continue
 - Site soffoet.fr
 - Réseaux sociaux
 - AnDDI-rares
 - Revue TLM
 - Fédération française des CPDPN
 - ffcpdpn.secretaire@gmail.com
 - mail président dans le listing
- Best of
 - PPS/SPP
 - Ithaca
 - Forum ped path



Bilan représentation/visibilité

2021

Visibilité internationale

Home About PPS Membership Meetings Journal NEWS Log-in Contact

Latest News, upcoming meetings & events from other organisations throughout our profession.



ESCMID
MANAGING INFECTIONS
PROMOTING SCIENCE

ESCMID Postgraduate Education Course

What can forensic medicine teach us for the management of pandemics?
Online Education Course

READ MORE



The Royal College of Pathologists
Pathology: the science behind the cure

Paediatric Dermatopathology course - Hybrid Event

We are excited to bring to you this in person Paediatric Dermatopathology course. This course is aim

READ MORE



SoFFoet
French Society of Foetopathology

"Best Of" Meeting Online

"Best Of" Meeting Online - 7th December 2022 09:30 - 17:30 (Paris time)
Share y

READ MORE

Home About PPS Membership Meetings Journal NEWS Log-in Contact

Useful Sites



International Paediatric Pathology Association

- Royal College of Pathologists
- Royal College of Obstetrics & Gynaecology
- Academy of Medical Royal Colleges
- Royal College of Paediatrics and Child Health
- College of American Pathologists
- Forensic Medicine for Medical Students
- Forensic Pathology Index Webpath



Society For Pediatric Pathology

- Virtual Pediatric Hospital
- UCL Institute of Child Health
- Birmingham Children's Hospital
- The Perinatal Institute
- European Society of Pathology
- United States & Canadian Academy of Pathology
- International Academy of Pathology

- The Lullaby Trust
- Scottish Cot Death Trust
- Sudden Infant Death Syndrome Network
- International Federation of Placenta Associations
- The French Society Of Foetopathology

2023 PPS

Jelena: vice présidente PPS depuis 2022

2014

Accueil Qui sommes-nous? Nos actions Annuaire Newsletters On parle d'AnDDI-Rares Appel à projet Q Espace pro



AnDDI-Rares
Filière de Santé Anomalies du Développement avec ou sans Déficience Intellectuelle de causes Rares

LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

LES CRÉATIONS ANDDI-RARES

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Accueil / Qui sommes-nous? / Acteurs et Partenaires



Bilan représentation/visibilité

Visibilité de la Soffoet : collèges nationaux et sociétés savantes

CNP : seules instances reconnues au niveau des ministères



• Génétique



FFGH: Tania et Aude

Comité éthique FFGH: Marie-Hélène et

Charlotte Dubucs

CNP: Claire et Arnaud

[La FSM](#) | [Les Comités](#) | [ODPC](#) | [Choix du programme de DPC par spécialité](#)

Conseil National Professionnel de Génétique Clinique, Chromosomique et Moléculaire

Le CNP de Génétique clinique, chromosomique et moléculaire a pour objet tout ce qui concerne la promotion de la qualité de l'exercice professionnel en génétique, clinique chromosomique et moléculaire. Il a pour mission de mener une réflexion commune et indépendante sur l'évaluation et le suivi des pratiques professionnelles de la génétique médicale, clinique, chromosomique et moléculaire, la mise en place du DPC, l'accréditation de la qualité de la pratique professionnelle, l'évaluation des compétences. Le CNP est également chargé de la coordination, de l'élaboration et de la diffusion des recommandations et des référentiels dans le domaine de la génétique médicale, clinique, chromosomique et moléculaire, la labellisation des actions de formation et tout autre sujet relatif à la qualité des pratiques en génétique.

Les structures membres du CNP sont les suivantes :

- [Association des Cytogénéticiens de Langue Française \(ACLF\)](#)
- [Association Nationale des Praticiens de Génétique Moléculaire \(ANPGM\)](#)
- [Association Francophone de Génétique Clinique \(AFGC\)](#)
- [Groupe Génétique et Cancer \(GGC\)](#)
- [Collège des Praticiens et Enseignants de Génétique Médicale \(CPEGM\)](#)
- [Société Française de Foetopathologie \(SOFFOET\)](#)
- [Fédération Française de Génétique Humaine \(FFGH\)](#)



Composition du bureau

Présidente : Dr Nicolas Sevenet
Secrétaire générale : Dr Anne Bazin
Trésorière : Dr Martine Doco

Bilan représentation/visibilité

Visibilité de la Soffoet : collèges nationaux et sociétés savantes

- Anapath

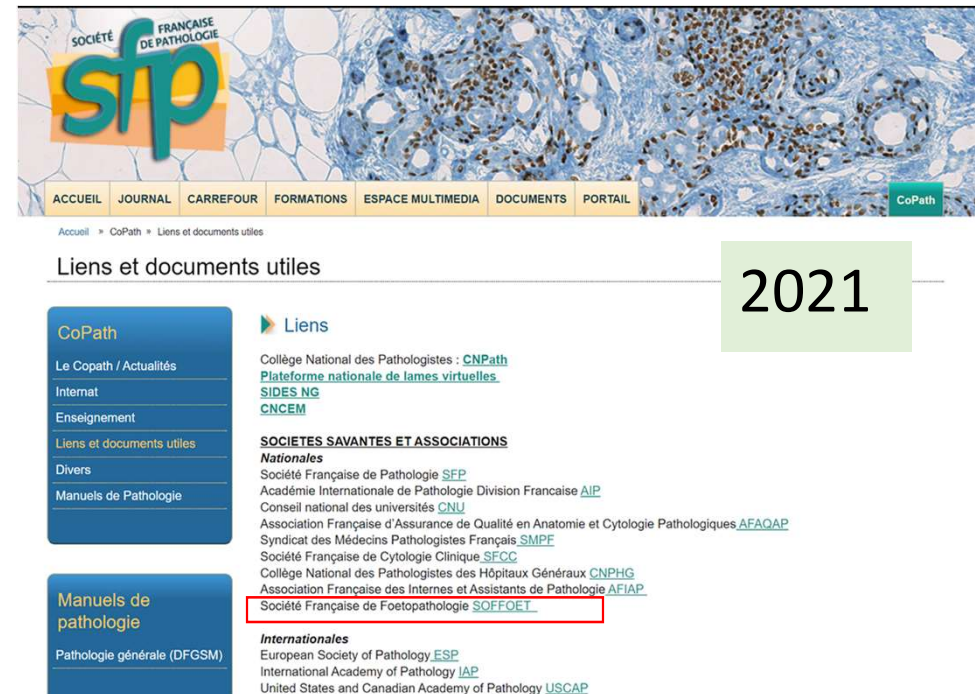
- Copath, SFP

- CNPath

- Contact pour plan triennal DPC Mars 2022
 - Contact pour travail cotations CNAM juil 2022

mais on n'apparaît pas encore sur le site!

- Invitation aux réunions annuelles depuis
 - Oct 2022
 - AG Janv 2023



Sophie CF & Hervé



Bilan représentation/visibilité

Visibilité de la Soffoet : collèges nationaux et sociétés savantes

- **Obstétrique/échographiste:**

- Fédération des CPDPN
- **CNGOF – sollicitation SOFFOET pour recommandations concernant la MFIU**
(Matthieu DAP)

perspectives



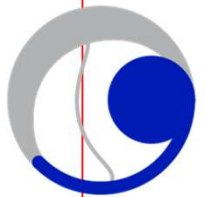
**CNGOF**
Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français

COLLÈGE NATIONAL DES GYNÉCOLOGUES ET OBSTÉTRICIENS FRANÇAIS

ESPACE MEMBRE

[CNGOF](#) - [Clinique](#) - [Recherche](#) - [Formation](#) - [Journées Nationales](#) - [Ressources documentaires](#) - [Espace info](#)

Université Claude Bernard Lyon 1
Service des spécialités médicales
8 avenue Rockefeller
69373 LYON CEDEX 08
Tél. : 04 78 78 56 08
http://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/front_fiche_parours3.php?PARCOURS_ID=1191
DIU PATHOLOGIE FŒTALE ET PLACENTAIRE - 2 ANS
LYON/BORDEAUX/ CLERMONT-FD/ PARIS CLAUDE BERNARD/PARIS DESCARTES / PARIS CURIE/ REIMS/
NANCY/ ROUEN
Professeur Françoise THIVOLET-BEJU
Docteur Sophie COLLARDEAU-FRACHON
Centre de Pathologie et de Neuropathologie EST - Groupement hospitalier EST
59, boulevard Pinel
69677 BRON CEDEX
Tél. : 04 72 32 95 94 (secrétariat) et 04 72 32 95 97 (ligne directe)
Télécopie : 04 72 35 70 67
E-mail : sophie.collardeau-frachon@chu-lyon.fr
<http://soffoet.fr/page-d-exemple/>
UNIVERSITE CLAUDE BERNARD - LYON 1
Service des spécialités médicales
8, avenue Rockefeller
69373 LYON CEDEX 08
Tél. : 04 78 77 75 70
http://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/front_fiche_parours3.php?PARCOURS_ID=654
UNITE DE FŒTOPATHOLOGIE
Laboratoire d'anatomie et cytologie pathologique Pr Vidal
Hôpital Pellegrin - 33076 BORDEAUX Cedex
secreatariat.diu.foeto@gmail.com



Bilan représentation/visibilité

2021/2022: actualisation/mise à jour du site soffoet.fr:

Rémi Mathevet, Cristina, Lilia

Page d'accueil: les dernières infos



SoFFœt

Société Française de Fœtopathologie

La SoFFœt

Actualités

Journées SoFFœt

Documentation

Liens Utiles

FST Et DIU

Nous Rejoindre !

La Foetopathologie

La Société

Organisation

Statuts

NOUVELLE NEWSLETTER DE LA SOFFOET EST DISPONIBLE !

2023

Modifications des statuts

Lettre de la Société Française de Fœtopathologie



Numéro 13, Décembre 2022

Très chers membres,
La SoFFœt termine l'année en beauté avec le succès de la 2^{ème} édition de notre Best of meeting du 7 décembre : 162 participants dont près de la moitié de pays étrangers, pas seulement européens! C'est une vraie reconnaissance de la qualité et du niveau de la fœtopathologie française! Succès aussi de la journée du lendemain, la 1^{ère} journée de formation européenne de médecine fœtale, la « winter school », organisée par le comité transversal de fœtopathologie d'AnDDI-Rares et son pendant européen, Ithaca : la fœtopathologie a été mise en valeur et, si vous en doutiez, a encore de beaux jours devant elle malgré les progrès de l'imagerie et du séquençage du génome. Nous sommes fiers de vous! Ne baissons pas les bras, même si nous connaissons des difficultés et une

Journées SOFFOET 2023

Reprise des Journées en format hybride toute la journée

03/02/2023 : Assemblée générale & présentations de mémoires et de cas par les étudiants de DIU et de FST de fœtopathologie, à Institut Imagine, Necker, Paris

31/03/2023 : Ostéochondrodysplasies, à l'Hôpital Robert Debré, Paris

23/06/2023 : Pathologies cérébrales,



Bilan représentation/visibilité/ vie de la Société

actualisation/mise à jour du site soffoet.fr:

Rémi Mathevet, Cristina, Lilia

**Perspectives: liste des membres/statut (actif, junior, etc...) et
contact**

Page d'accueil: les photos des membres du bureau



Bilan représentation/visibilité/ vie de la actualisation/société pour du site soffoet.fr

Rémi Mathevet, Cristina, Lilia



SoFFoet
Société Française de Foetopathologie

Actualités: nouvel onglet: newsletters

La SoFFoet ▾ Actualités ▾ Journées SoFFoet Documentation ▾ Liens Utiles ▾ FST Et DIU Nous Rejoindre !

NEWSLETTERS

- Newsletters
- Événements
- Historique Des Journées
- Formations
- Postes À Pourvoir
- Annonces Diverses

Newsletter de la SoFFoet, décembre 2022

2 janvier 2023

Newsletter SoFFoet n°13 Voici la newsletter SoFFoet n°13, retraçant les événements clefs de l'année 2022 et les projets pour 2023.

Newsletter

Newsletter de la SoFFoet, décembre 2021

6 janvier 2022

Newsletter SoFFoet n°12 Voici la newsletter SoFFoet n°12, retraçant les événements clefs de l'année 2021 et les projets pour 2022.

Statut

Identifiant ou e-mail

Mot de passe

SE CONNECTER Oublié ? S'enregistrer

Étiquettes

Anasarkes Ano-rectal Assemblée générale Beckwith-Wiedemann Coeur Collaboration Communications Congrès Croissance Diabète DIU Extrémités Fanconi Foie Fosse postérieure Gémellaire Génétique Hémochromatose Information

Journée SoFFoet

Nous continuons à vous tenir informés!

Newsletters

N°12 : dec 2021

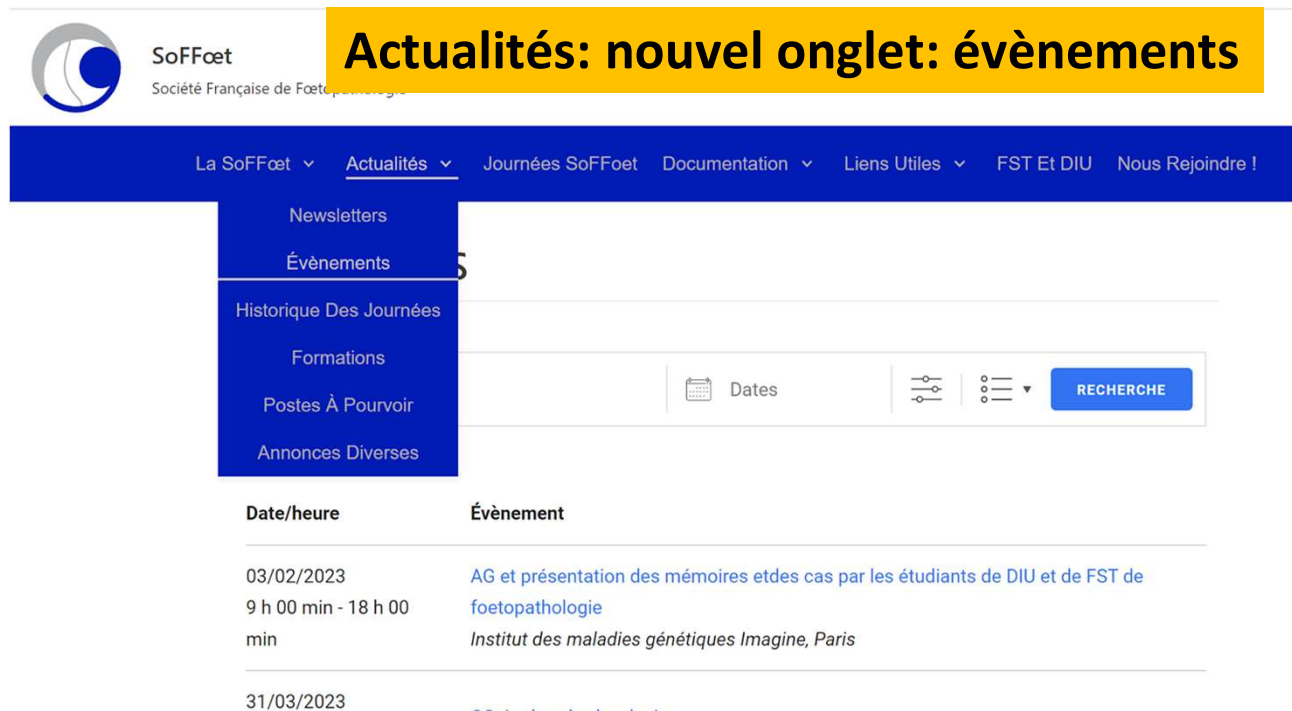
N°13: dec 2022

Envoi par mail



Bilan représentation/visibilité/ vie de la Société

site soffoet.fr: Rémi Mathevet, Cristina, Lilia



Actualités: nouvel onglet: évènements

SoFFoet
Société Française de Foetopathologie

La SoFFoet ▾ **Actualités ▾** Journées SoFFoet Documentation ▾ Liens Utiles ▾ FST Et DIU Nous Rejoindre !

Newsletters
Évènements
Historique Des Journées
Formations
Postes À Pourvoir
Annonces Diverses

Dates

RECHERCHE

Date/heure	Évènement
03/02/2023 9 h 00 min - 18 h 00 min	AG et présentation des mémoires et des cas par les étudiants de DIU et de FST de foetopathologie Institut des maladies génétiques Imagine, Paris
31/03/2023	

Perspectives:

- Ajout autres congrès et lien
- Mise à jour des postes à pourvoir: suppression au bout d'1 an sauf contre ordre



Bilan représentation/visibilité/ vie de la Société

site soffoet.fr: Rémi Mathevet, Cristina, Lilia

Documentation: nouvel onglet: documents utiles à votre pratique



Nouveau depuis 2021

- Liste des mémoires du DIU depuis 1963
- Mémoires numériques accessibles sur demande avec accord de l'auteur et de l'encadrant.

Depuis début 2021: réunions du bureau pour harmoniser nos pratiques

Production de documents types ou standardisés avec le tampon « approuvé par la Soffoet »

- consentement d'autopsie: prêt
- modèle de réalisation des radiographies fœtales: déposé
- modèle PPT pour présentation de vos cas en RCP: prêt
- modèle de convention avec les tarifs: quasi finalisé
- compte-rendu type d'autopsie : à faire
- biométries: à faire
- documents concernant l'assurance qualité: à faire



Bilan représentation/visibilité/ vie de la Société

site soffoet.fr: Rémi Mathevet, Cristina, Lilia

Liens utiles: nouvel onglet: lien direct vers RCP nationale de foetopathologie



RCP nationale de foetopathologie
mensuelle depuis juin 2020 : CT foeto

- Avis et discussion WGS
- Cas résolus régulièrement présentés à titre didactique
- SARA puis ShareConfrère puis....



Bilan représentation/visibilité/ vie de la

Société

site soffoet.fr et de Mathévet, Cristina, Lilia

Liens utiles: nouvel onglet: lien direct vers le film



Nouveau 2021: Film examen foetopathologique sur you-tube
4 versions: VF avec ou sans sous-titre, version anglaise avec ou sans sous-titres
DU pédagogie Charlotte Dubucs, AHU Toulouse

Bilan représentation/visibilité/ vie de la Société

site soffoet.fr: Tania

**FST/DIU: le programme et les dates y compris dates examens
En accès libre (sans être membre)**

La SoFFœt ▾ Actualités ▾ Journées SoFFœt Documentation ▾ Liens Utiles ▾ FST Et DIU Nous Rejoindre !

FST ET DIU

Informations DIU de pathologie fœtale et placentaire et FST de foetopathologie

Les cours du DIU de pathologie fœtale et placentaire et de la FST de foetopathologie sont mutualisés.
La durée de la formation est de 1 an avec 10 modules de **e-learning** sur la plateforme SIDES (environ 15 cours par module) suivie d'une ou deux **1/2 journées de formation en live en visioconférence**.

Année universitaire 2022-2023

Module 1 (Décembre)	Généralités	Lundi 12 décembre 2022	14h18h
Module 2 (Janvier)	Méthodologie et lésions élémentaires	Lundi 30 janvier 2023	14h18h

Perspectives:

Lien direct vers formulaire d'inscription et contact



Bilan représentation/visibilité/ vie de la

Société

site soffoet.fr: Rémi Mathévet, Cristina, Lilia

Nous rejoindre: lien direct vers formulaire





SoFFoet
Société Française de Foetopathologie

La SoFFoet ▾ Actualités ▾ Journées SoFFoet Documentation ▾ Liens Utiles ▾ FST Et DIU Nous Rejoindre !

NOUS REJOINDRE !

Qui peut adhérer à la SOFFOET ?

L'adhésion à la SOFFOET est possible pour l'ensemble des professionnels impliqués dans le prise en charge des maladies fœtales et placentaires.

Pourquoi adhérer à la SOFFOET ?

- Accès à l'ensemble du site incluant les archives des présentations des Journées de la SOFFOET, de la documentation
- Information sur les événements dans le champs de la foetopathologie

Comment adhérer à la SOFFOET ?

Remplir le [formulaire de création de compte](#), attendre que votre inscription soit validée (mail de confirmation) puis payer votre cotisation annuelle de 40 € (payable en ligne, gratuite pour les étudiants en cours de formation).

Ce contenu est réservé aux membres du site.

Si vous êtes un utilisateur déjà enregistré, vous pouvez vous connecter.

Les nouveaux utilisateurs peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire ci-dessous.

La SoFFoet ▾ Actualités ▾ Journées SoFFoet Documentation ▾ Liens Utiles ▾ FST Et DIU Nous Rejoindre !

PAGE D'ENREGISTREMENT

Pour adhérer à la SOFFOET, remplissez le formulaire ci-dessous qui servira pour nous faire part de votre volonté de nous rejoindre et pour créer le compte utilisateur qui vous donnera accès à l'ensemble du site (archives des Journées de la SOFFOET incluses).

Une fois votre adhésion acceptée, votre compte sera activé dès réception de votre cotisation.

Nouvel utilisateur ?

Choisissez un Nom d'utilisateur *

Nom *

Prénom *

Titre

Autre ▾

Courriel *

Perspectives: en anglais

Bilan représentation/visibilité/ vie de la

BaMaRa: BaFOETO

Sophie Blesson, Marie-Hélène Saint-Frison

- BaMaRa Foeto a démarré en 2020
- **Réunion BNMDR sur la suite du sondage 20/01/2022**
- Récapitulatif de BaFoeto:
 - 35 inscrits (44 sites foetopath); 26 sites (1 codeur); 9 sites non-inscrits.
 - 2000 fœtus codés depuis le début de Bamara. Seulement 8 sites avec plus de 10 fœtus codés



LE BAMARA NOUVEAU est arrivé



- Inclusion exhaustive de TOUS les fœtus dans la base de données BAMARA (anomalies du développement et MFIU/expulsions > 15 SA)
Permettre une vue d'ensemble nationale de l'activité des centres de fœtopathologie sur le territoire
- Toutes les nouvelles fonctionnalités sont dans le **Guide des nouveautés** de BaMaRa sur <https://www.bndmr.fr/participer/guides-et-bonnes-pratiques/> afin de vous accompagner dans la prise en main des nouveautés et rappeler les bonnes pratiques de codage
- La documentation a été mise à jour (guide utilisateur, guide des variables, FAQ...) à partir de BaMaRa dans la rubrique Aide (« ? »)

LE BAMARA NOUVEAU est arrivé



Rechercher

FOETO [CST] SAINT FRISON (HU ROBERT DEBRE APHP - 75019 PARIS)

Le patient (ou son représentant légal) a été dûment informé et ne s'oppose pas au traitement de ses données *

Malade Non-malade

- Document du consentement parental à l'autopsie (site SoFFoet)

Données nominatives :

Les données nominatives et l'imagerie (photographies, radiographies, scanner, IRM...) utiles à la gestion de la démarche diagnostique sont conservées dans les outils de gestion institutionnels, des bases de données informatiques déclarées à la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) comme BaMaRa (notice d'information : <http://www.bndmr.fr/informations-legales/>).

Les données anonymisées et l'imagerie peuvent être utilisées à des fins statistiques ou dans le cadre de travaux médico-scientifiques, sur le principe de non-opposition.

Le dossier peut être discuté lors de Réunions de Concertation Pluridisciplinaires locales ou nationales afin d'avancer dans le diagnostic ou le partage des connaissances.

Merci de signaler toute opposition au secrétariat du service de fœtopathologie de l'hôpital au (téléphone) : ____



Quelques points à retenir :

- Pour des raisons de sécurité, BaMaRa n'est plus compatible avec le **navigateur Internet Explorer 11**. Son utilisation provoque des erreurs. Nous sommes donc invités à utiliser un autre navigateur (Chrome, Mozilla Firefox, Safari...)
- Pour nos fœtus « **non maladies rares** » cocher le « NON MALADE » du minimal data set (SDM) et ne pas remplir l'onglet du SDM en dehors des données administratives



Quelques points à retenir :

- Pour nos foetus « **non maladies rares** » cocher le « NON MALADE » du minimal data set (SDM) et ne pas remplir l'onglet du SDM en dehors des données administratives

Notamment, ne plus mettre **diagnostic** : « indéterminé » à réserver aux cas « maladies rares » en impasse diagnostic

Diagnostic #1	+			
Statut actuel du diagnostic *	En cours	Probable	Confirmé	Indéterminé
Caractérisation génétique du diagnostic	Oui	Non	Non approprié	
Appréciation du diagnostic à l'entrée du centre *	Absent	Non approprié	Approprié	
Âge aux premiers signes *	Anténatal	À la naissance	Non déterminé	

- Attention certaines pathologies NON GÉNÉTIQUES sont quand même des



Quelques points à retenir :

- Il est maintenant possible de mettre une activité pour nos centres "FOETO".

Cependant dans l'onglet « activité », le menu déroulant de l'item « contexte » ne propose pas « autopsie ». Choisir « autre contexte ». Apparaît alors « Précisez » et vous pourrez enfin écrire « autopsie » !

Site pour lequel l'activité est déclarée *	FOETO [CST] SAINT FRISON
Lieu de l'activité autre que HU ROBERT DEBRE APHP - 75019 PARIS?	☐
Contexte *	Contexte *
Objectif(s) *	Objectif(s) *

Site pour lequel l'activité est déclarée *	FOETO [CST] SAINT FRISON
Lieu de l'activité autre que HU ROBERT DEBRE APHP - 75019 PARIS?	☐
Contexte *	Autre contexte
Précisez	Précisez



Quelques points à retenir :

- DOUBLONS: privilégier HPO
- L'équipe de la BNDMR a déjà corrigé un certain nombre de bugs. Cependant, toute anomalie peut encore signalée en **les illustrant de captures d'écran** pour en faciliter le traitement, à l'adresse support.bamara@aphp.fr
- N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques de façon à ce que nous harmonisions nos pratiques

Bilan et perspectives



1. Formations initiale et continue
2. Collaborations scientifiques et autres travaux
3. Représentation/visibilité
- 4. Reconnaissance/ défense de la spécialité**
5. Adhésions/ cotisations et bilan financier
6. Modifications des statuts pour approbation
7. Présentations des candidatures et vote

Bilan reconnaissance/défense de la spécialité

Moyens attribués pour fonctionner

DGOS et Piramig: MIG F8 foetopathologie

- 2021: pérennisation d'un montant annuel de 1 million d'euros de crédits dédiés et ajout exceptionnel de 500 000 euros
- 2022: amélioration/ simplification du questionnaire PIRAMIG afin de mieux cibler les centres/UF de foetopathologie qui doivent recevoir ces crédits
- MIG au prorata des autopsies effectuées environ 200 euros/autopsie



Bilan reconnaissance/défense de la spécialité

Moyens attribués pour fonctionner

CNAM/CCAM

- Contact CNPath sur chantier des cotations: juil 2022; réponse décembre 2022
- Chantier cotations CCAM dans toutes les spécialités: renommer, créer, revaloriser
- En concertation avec les CNP, les syndicats, la HAS
- Proposition de nouveaux intitulés acceptée par CNPath à ce jour!



AG du CNPath du 28/01

**CNAM et syndicat SMPF
2024**

nouvel intitulé	code	tarif actuel
examen d'un produit de curetage d'avortement spontané avant 14 SA*	JQQX109	33,60 €
examen externe d'un fœtus et nouveau-né jusqu'à 4 jours de vie	JQQX005	61,60 €
examen interne d'un fœtus et nouveau-né jusqu'à 4 jours de vie ***	JQQX004	184,80 €
examen du système nerveux central d'un fœtus et nouveau-né jusqu'à 4 jours de vie**	JQQX002	123,20 €
Examen anatomopathologique d'un placenta complet avec cordon et membranes	JPQX007	52,50 €
Examen anatomopathologique de plusieurs placentas complets avec cordons et membranes	JPQX019	65,73 €

369,60

*Examen anatomopathologique de produit d'avortement avant la 14e semaine d'aménorrhée

**Autopsie médicale de 2 fœtus

***Autopsie médicale de 3 fœtus ou plus



Bilan reconnaissance/défense de la spécialité

- **2023: retour de l'enquête: DGOS, ABM**
 - Moyens humains et postes nécessaires
 - Structuration des centres de foetopathologie
- **Centres de références Pathologies fœtales génétiques rares: FOETO-RARES: Tania**
 - prise en charge génétique des couples confrontés à une pathologie fœtale en cours de grossesse ou après échec de grossesse
 - dossier déposé en octobre-réponse courant Mars
 - 1 centre coordonnateur: Necker
 - 4 centres constitutifs: Bordeaux, Lyon, R Debré, Dijon
 - 8 centres de compétence :Rennes, Rouen, Montpellier, Poitiers, Orléans, Nancy, Toulouse, Strasbourg



- Coordonnateur
- Constitutifs
- Compétences

CRM cooordonnateur Necker
Pr Tania ATTIE-BITACH

CRM constitutif Bordeaux
Pr Caroline ROORYCK THAMBO

CRM constitutif Lyon
Dr Audrey PUTOUX

CRM constitutif Robert-Debré
Dr Laurence PERRIN

CRM constitutif Dijon
Pr Christèle THAUVIN

CCMR Rennes
Dr Chloé QUELIN

CCMR Rouen
Dr Anne-Claire BREHIN

CCMR Poitiers
Dr Pascaline LETARD

CCMR Orléans
Dr Mathilde BECMEUR LEFEBVRE

CCMR Nancy
Dr Laëtitia LAMBERT

CCMR Strasbourg
Dr Elise SCHAEFER

CCMR Toulouse
Dr Nicolas CHASSAING

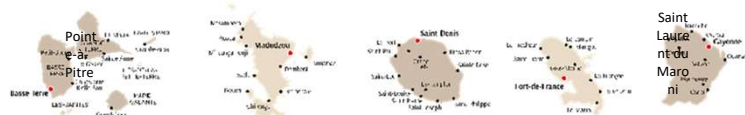
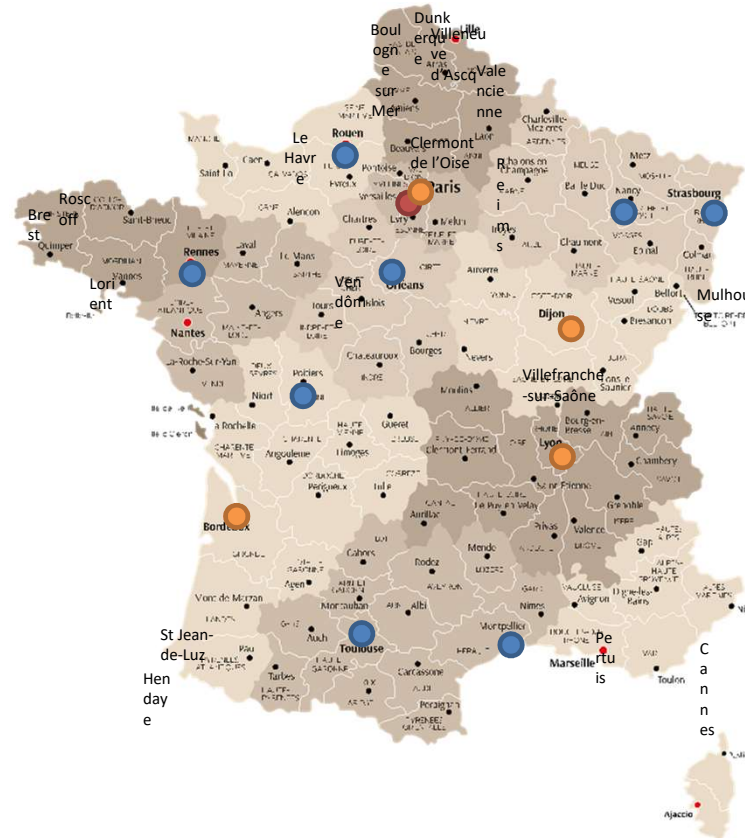
CCMR Montpellier
Dr Constance WELLS

European Reference Network **ITHACA** Filière de santé **AnDDI-Rares** **Centre FOETO-RARES**



Associations

AFS-Costello-CFC
AGAPA
ASBH
CHARGE - enfant soleil
Génération 22
Groupe Amitié Turner-AGAT
Handy Rares et Poly
La petite Emilie
Les liens du cœur
Microphthalmie France
Nos tout petits d'Alsace
Petit Cœur de Beurre
RACCORD
Souvenange
SPASMA
Syndrome Cloves
Trisomie 21
Valentin APAC



Fédération / sociétés savantes

CPDPN
FFGH



Bilan et perspectives



1. Formations initiale et continue
2. Collaborations scientifiques et autres travaux
3. Représentation/visibilité
4. Reconnaissance/ défense de la spécialité
- 5. Adhésions/ cotisations et bilan financier**
6. Modifications des statuts pour approbation
7. Présentations des candidatures et vote

Bilan financier 2021-2022

	Recettes	Dépenses
Avoir Soffoet bilan AG 15 janvier 2021	34583.76	
Reste cotisation 2020 (22 x 40)	880	
Cotisations HelloAsso 2021 (107 x 40)	4280	
Cotisations HelloAsso 2022 (121 x 40)	4840	
Participation à une journée Soffoet 2022 (4 x10)	40	
Dons HelloAsso	160	
Dons (2021 :50 ; 2022 : 110)		
Pour Charlotte	755	
Droits d'auteurs Sauremps	371.18	
Droits d'auteurs 2021 : 202.55 ; 2022 : 168.63)		
Retour Maif	3,68	
Virement 2021 et 2022	80	
Chèque	40	
Total recettes 2021 et 2022	11449.86	
Frais de compte Banque Postale		156, 96
Assurance Macif 2021 et 2022		397.22
Abonnement zoom 2021 et 2022		335.76
Assises de Rennes		1173
Prix (junior, assises)		1100
Transport archives Rennes		49
Total dépenses 2021 et 2022		3211.94
= Solde bancaire Relevé 12-2022	42821.68	

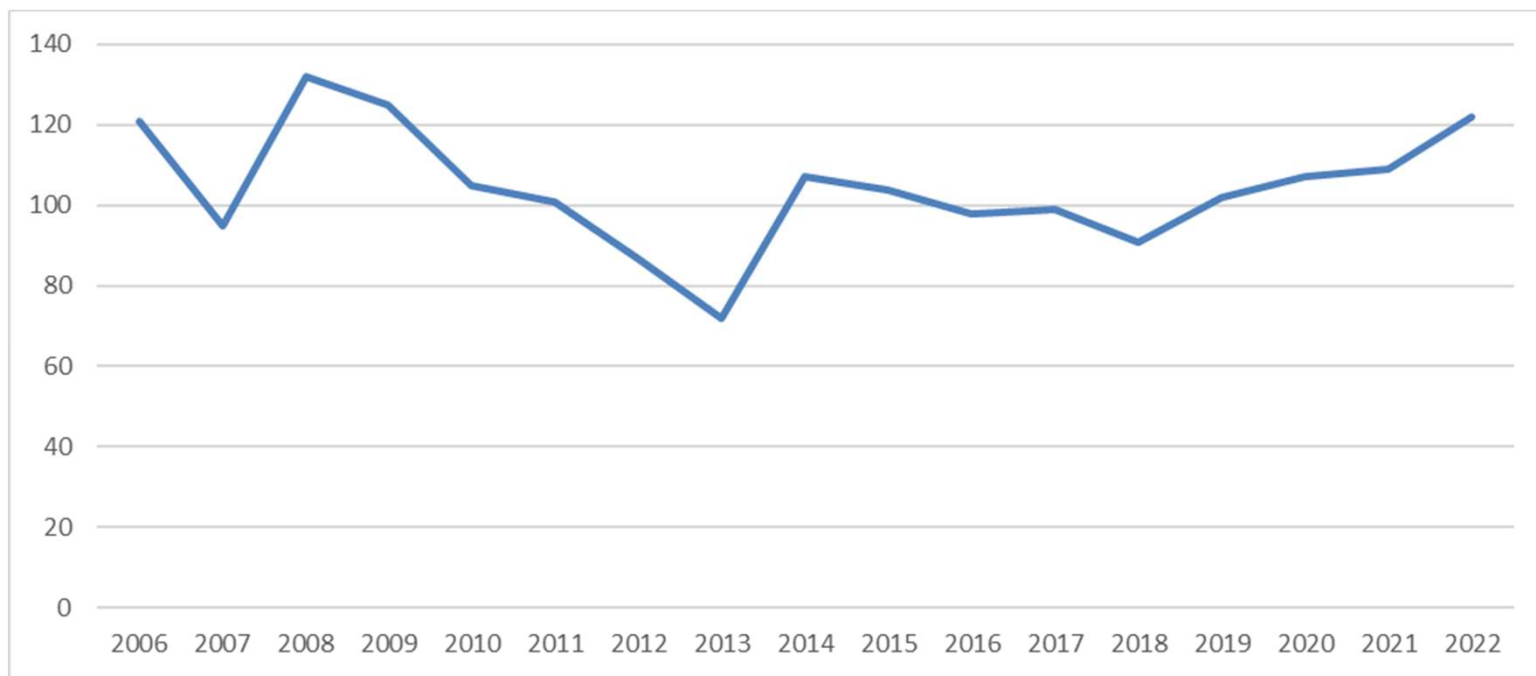
Hervé
&
Marie-Hélène



Cotisations 2021-2022

AG 3 février 2023

Sartelet Hervé/ Saint Frison Marie-Hélène



BILAN PREVISIONNEL 2023 et 2024

	Recettes	Dépenses
Avoir Soffoet 2023	42821.68	
Cotisation 2023 et 2024 x 120	9500	
Droits d'auteurs Sauremps	300	
Frais de banque		150
Assurance 2023 et 2024		410
Réunions		3340
Transport Intervenants		2000
Réunion SOFFOET		1300
Prix		2200
Abonnement zoom 2021 et 2022		400
	9800	9800

Hervé
&
Marie-Hélène



Autres perspectives

- Mise à jour livre foetopathologie: réunion 26/01/2022
 - Version française et anglaise
 - Contact SAURAMPS: à relancer
- Interview sur la foetopathologie sur le site de Fréquence Médicale (<https://www.frequence medicale.com/generaliste/home>)
- Version anglaise de certains onglets du site internet



Bilan et perspectives



1. Formations initiale et continue
2. Collaborations scientifiques et autres travaux
3. Représentation/visibilité
4. Reconnaissance/ défense de la spécialité
5. Adhésions/ cotisations et bilan financier
- 6. Modifications des statuts pour approbation**
7. Présentations des candidatures et vote

Statuts à modifier



Société Française de Fœtopathologie-Statuts

Référence association 67864 P

Article 1 : Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : **Société Française de Fœtopathologie.**

Article 2 : Cette association a pour buts :

1. d'étudier le développement normal et pathologique de l'embryon, du fœtus et du nouveau-né dans toutes ses composantes : morphologique, génétique, biomoléculaire, neurosensorielle,
2. d'organiser et de participer à des actions de formation initiale et de formation continue dans les domaines relevant de sa compétence,
3. d'organiser et de participer à des travaux collaboratifs de recherche
4. **de promouvoir la fœtopathologie, impliquant le maintien et le développement de liens avec toutes les disciplines impliquées en médecine fœtale et périnatale, ainsi qu'avec les instances administratives nationales.**



Article 3 : Siège social

Chargée de mission SoFFoet (Société Française de Fœtopathologie)
Institut Imagine – Hôpital Necker-Enfants Malades
1^{er} étage, bureau 148
24 boulevard du Montparnasse 75015 Paris
Tel. 01 44 49 54 57
Mail : soffoet@gmail.com

Laboratoire d'Anatomie et Cytologie Pathologiques
Faculté de Médecine
2, avenue du Professeur Léon Bernard
SC 34 317
35043 RENNES Cedex

Article 4 : L'association se compose :

1. de membres fondateurs
2. de membres d'honneur/**émérites**
3. de membres actifs
4. de membres bienfaiteurs
- 5. de membres juniors**

Article 5 : Admission

Pour faire partie de l'association **à titre de membre actif**, il faut être présenté par deux membres de l'association au bureau, ou être titulaire d'un des diplômes suivants : DU de Fœtopathologie, **DIU de Pathologie Fœtale et Placentaire, DESC de fœtopathologie, FST de fœtopathologie**. Le bureau statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission qui lui sont présentées.

Les membres d'honneur et les membres bienfaiteurs sont admis sur proposition d'un membre du bureau. Leur accord explicite est mandataire pour la finalisation de l'admission.

Les membres juniors sont admis d'office lors de leur inscription à l'une des formations diplômantes de fœtopathologie (DIU, FST), et ce pour la durée de leur formation.



Article 6 : Les membres

Sont **membres d'honneur**, ceux qui ont rendu des services signalés à l'association, **ayant apporté une contribution à la progression de la connaissance, des pratiques et de la visibilité de la fœtopathologie.**
Sont, par défaut, membres d'honneur, les anciens membres du bureau de l'Association au titre d'une des fonctions « Président », « Secrétaire », « Trésorier ». Ils sont dispensés de cotisation à l'âge de la retraite et deviennent **membres émérites.**

Sont **membres fondateurs**, les adhérents lors de la constitution de l'association. **Ils sont dispensés de cotisation à l'âge de la retraite.**

Sont **membres actifs** les personnes qui sont admises après la fondation. Elles acquittent une cotisation **annuelle** dont le montant est fixé et révisé par l'assemblée générale sur proposition du **conseil d'administration** bureau.

Sont **membres bienfaiteurs** des personnes physiques (et/ou juridiques) participant matériellement (financement, dons, mise à disposition pérenne de matériels) au fonctionnement de la Soffoet ou à la réalisation des projets initiés par la Soffoet.

Sont membres juniors, les étudiants en cours de formation DIU / FST de fœtopathologie, et les membres ayant moins de 5 ans d'expérience en fœtopathologie.

Les étudiants en cours de formation DIU / FST de fœtopathologie sont exonérés de cotisation pendant la / les année(s) de leur formation.

La cotisation annuelle est diminuée de moitié pour les internes admis au DIU / épreuves de la FST, moyennant justificatif de leur carte d'étudiant, ainsi que pour tous les nouveaux diplômés l'année suivant la délivrance de leur diplôme.

La cotisation annuelle est diminuée de moitié pour les sage-femmes, techniciens et personnels paramédicaux.



Article 7 : La qualité de membre se perd par :

- Démission **adressée par écrit au bureau** (courrier postal ou électronique). Les cotisations échues et celles de l'année courante au moment de la démission restent dues.
- Exclusion prononcée par le bureau pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le bureau pour fournir des explications. **En l'absence de réponse de l'intéressé dans le mois suivant l'invitation, le bureau prononcera l'exclusion définitive.**
- Radiation d'office pour non-paiement des cotisations après deux rappels.
- **Au décès.**

Article 8 : Les ressources

Les ressources de l'association comprennent :

1. Le montant des cotisations,
2. Les subventions publiques,
3. Les recettes provenant des manifestations organisées par l'association, **ou des ouvrages publiés par l'association,**
4. **Les dons.**



Article 9 : ~~Le conseil d'a~~Administration

L'association est ~~dirigée-administrée~~ par un ~~conseil-d'administration_bureau~~ de 12 membres ~~cotisants~~, élus pour 4 années par l'assemblée générale.

~~Le bureau attribue les fonctions suivantes parmi ses membres lors d'une réunion faisant suite à l'élection : Le conseil d'administration choisit parmi ses membres au scrutin secret un bureau composé de :~~

- ♦ Un-e président-e,
- ♦ Un-e vice président-e,
- ♦ Deux secrétaires,
- ♦ Deux trésorier-e-s.

~~Un renouvellement des membres sortants a lieu tous les deux ans. Le conseil est renouvelé tous les~~

[No Text]

~~deux ans par moitié.~~ Les membres sortants lors du premier renouvellement sont désignés par le sort. Ils sont rééligibles.

En cas de vacances (~~décès, démission, exclusion,...~~), le ~~conseil-bureau~~ pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait expirer le mandat des membres remplacés.



Article 10 : Réunion du conseil d'administration bureau

Le conseil d'administration bureau se réunit au minimum une fois/ trimestre tous les six mois sur convocation du président ou sur la demande du quart de ses membres. Les membres du conseil n'ont pas la possibilité de se faire représenter. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents. En cas de partage, la voix du président est prépondérante. *Tout membre du conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, sera considéré comme démissionnaire.*

Sont systématiquement conviés aux réunions du conseil d'administration : le président ou un représentant de la commission pédagogique nationale de la formation initiale en fœtopathologie (DIU/ FST) et le pilote ou un représentant du comité transversal de fœtopathologie de la filière maladies rares à laquelle la société est rattachée.

Article 11 : Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association. Elle se réunit tous les 2 ans au moment du renouvellement des membres du bureau.

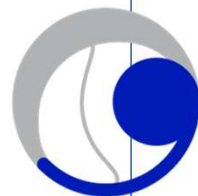
Quinze jours au moins avant la date fixée, tous les membres de l'association sont convoqués par lettre par les soins du e-mail. L'Ordre du Jour est indiqué sur les convocations.

Le président, assisté des membres du conseil, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association, avec bilan des actions menées au cours des 2 dernières années.

Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Tous les deux ans, il est procédé, après épuisement de l'Ordre du Jour, au remplacement, au scrutin secret, des membres sortants du conseil administratif.

Ne devront être traitées, lors de l'assemblée générale, que les questions soumises à l'Ordre du Jour.



Article 12 : Assemblée générale extraordinaire

Si besoin est, sur la demande de la moitié plus un des membres **cotisants**, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire, suivant les formalités prévues à l'article 11.

Article 13 : Vote et représentation

Le vote en ligne est privilégié. Tout membre à jour de sa cotisation peut voter.

Tout membre de l'association, **à jour de sa cotisation**, peut se faire représenter par un autre membre et donner à celui-ci une procuration pour voter en son nom lors de l'assemblée générale **ordinaire ou** extraordinaire. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Une seule procuration par membre présent est acceptée.

Cependant, en cas de vote en ligne, partant de la prémisse que la technologie actuelle permet un accès facile à internet et que la plateforme de vote est compatible avec la plupart des systèmes d'exploitation, la procuration ne sera pas acceptée. Exception sera faite pour les membres ne disposant pas d'outils informatiques, ou localisés dans des régions non-couvertes par le réseau internet, ou dans des pays avec un décalage horaire important par rapport à l'heure de Paris. Ces membres devront solliciter le bureau pour la prise en charge de leurs procurations au plus tard 1 semaine avant la date du vote.

Article 14 : Règlement intérieur

Un règlement intérieur pourra être rédigé par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Article 15 : Dissolution

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu

conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Statuts de la SOFFCET 3/3 Association : 67864 P



Bilan et perspectives



1. Formations initiale et continue
2. Collaborations scientifiques et autres travaux
3. Représentation/visibilité
4. Reconnaissance/ défense de la spécialité
5. Adhésions/ cotisations et bilan financier
6. Modifications des statuts pour approbation
- 7. Présentations des candidatures et vote**



Renouvellement du bureau

4 restants

- Cristina Antal
- Claire Beneteau
- Fabien Guimiot
- Aude Tessier

8 sortants

- **Sophie Collardeau-Frachon**
- Charlotte Mechler
- Fanny Pelluard
- Marie-Hélène Saint Frison
- **Hervé Sartelet**
- NaïmaTalhi
- Sophie Blesson
- Arnaud Molin

8 candidatures

- **Sophie Collardeau-Frachon**
- **Hervé Sartelet**
- Remi Mathevet
- Maud Favier
- Chloe Quelin
- Mathilde Lefebvre
- Mathieu Dap
- Bettina Bessières

Tableau des résultats

Ceci est un vote à choix multiples (avec des cases à cocher) donc la somme des pourcentages de votes peut très bien ne pas faire 100%.

Choix	Votes	Fraction des 45 formulaires de votes déposés	Fraction des 152 votants
Sophie COLLARDEAU-FRACHON	44	97.78%	28.95%
Hervé SARTELET	33	73.33%	21.71%
Maud FAVIER	33	73.33%	21.71%
Rémi MATHEVET	34	75.56%	22.37%
Matthieu DAP	36	80%	23.68%
Mathilde BECMEUR-LEFEBVRE	33	73.33%	21.71%
Chloé QUELIN	37	82.22%	24.34%
Bettina BESSIERES	34	75.56%	22.37%

Taux de participations

Votants	152	100%
Ont voté	45	29.61%
Attentifs mais n'ont pas voté	3	1.97%
Inattentifs	104	68.42%



Tableau des résultats

Ceci est un vote à choix multiples (avec des cases à cocher) donc la somme des pourcentages de votes peut très bien ne pas faire 100%.

Choix	Votes	Fraction des	Fraction des
		34 formulaires de votes déposés	154 votants
Johanna LOKMER - DIU	12	35.29%	7.79%
Agnese FERESIN - DIU	12	35.29%	7.79%
Elise DAMMAN - DIU	8	23.53%	5.19%
Ana LAI - DIU	2	5.88%	1.3%
Zahra KHIMECHE - DIU	3	8.82%	1.95%
Camille DARCHA - DIU	8	23.53%	5.19%
Marion MERCIER - FST	11	32.35%	7.14%
Camille CRAMEZ - FST	5	14.71%	3.25%
Camélia OUALIKEN - FST	3	8.82%	1.95%
Amine BOUACHBA - FST	14	41.18%	9.09%

Taux de participations

Votants	154	100%
Ont voté	34	22.08%
Attentifs mais n'ont pas voté	2	1.3%
Inattentifs	118	76.62%

